

Projet de taxe différenciée sur les pesticides au Danemark

6 février 2012

La [ministère de l'Environnement danois a annoncé](#) vouloir mettre en place une **taxe différenciée sur les pesticides**, afin de réduire leur utilisation d'un tiers. Le coût de certains insecticides passerait de 60 couronnes (8 euros) à 400 couronnes par hectare, tandis que d'autres **pesticides écologiques deviendraient moins chers**. La taxation sur les pesticides existe dans ce pays depuis 1996, mais elle n'était pas différenciée selon la toxicité des produits.

Or, un [rapport de l'Environmental Protection Agency](#) danoise vient de montrer que la **nocivité des pesticides** utilisés dans l'agriculture danoise pour la nature **s'était accrue de 30% en trois ans** (de 2007 à 2010), et que durant cette même période, la **fréquence de traitement avait augmenté de 11%**. Les auteurs de ce rapport ont développé un **nouvel indice pour classer les pesticides en fonction de leur nocivité**. Cet indice servira de base pour déterminer la taxation des pesticides et mesurer l'efficacité de cette mesure.